

Pascal DELOGE, *Une coopération difficile. Les relations belgo-britanniques de sécurité (1944-1951)*, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 1999, promoteur: Michel Dumoulin

Depuis 1830, le Royaume-Uni a joué un rôle particulier dans l'histoire de nos provinces. Une tradition historiographique existe à ce sujet et s'arrête à la seconde guerre mondiale. L'accès aux documents permet maintenant de la continuer.

La thèse s'articule autour de trois affirmations.

1°) *La coopération belgo-britannique de sécurité est fille de l'exil des Belges à Londres. Son développement est conditionné par les plans et engagements des temps de guerre.*

1.1. La reconstruction de l'armée belge

- (FBGB et plans des temps de guerre). Dès la guerre, le gouvernement belge en Grande-Bretagne entend reconstituer un outil militaire. En raison du manque de moyens humains et matériels, il doit se contenter de quelques 2000 hommes de provenances fort diverses. Mais tous les moyens sont bons pour prendre part aux opérations et afficher sans attendre la nouvelle politique belge de sécurité, axée sur la dépendance mutuelle.

En 1943, des plans sont élaborés pour préparer l'après-guerre. Par politique et par nécessité pratique, la Belgique se tourne déjà vers le Royaume-Uni comme leader présent et à venir. L'organisation de ses maigres moyens militaires est d'origine britannique, de même que tout l'équipement. Ces décisions engagent l'avenir car ce genre de choix n'est pas aisé à modifier, une fois atteint le stade des réalisations.

- (LMU et brigades irlandaises). La guerre terminée, c'est en partie au sein des troupes britanniques que des unités de fusiliers belges travailleront jusqu'en 1946 et c'est pour remplacer des soldats du 21AG occupant l'Allemagne enfin vaincue que des brigades iront s'entraîner en Irlande en 1945, encadrées par des officiers et sous-officiers fraîchement formés dans les écoles d'outre-Manche. Pourquoi ces unités, elles aussi, n'auraient-elles pas été équipées et organisées par les Britanniques de manière à s'intégrer aisément dans leur dispositif?

Comment les marins et aviateurs belges de la Royal Navy et de la RAF, destinés à former le noyau des forces navales et aériennes de la Belgique, n'auraient-ils rien gardé du temps de la fraternité des armes? Les liens sont d'autant plus forts et durables que ces deux services, par manque de moyens, tardent à prendre leur indépendance une fois la tourmente passée (1946).

- (Eden-Spaak et exécution) Le 9 novembre 1944, un mémorandum d'assistance, quémanté par le gouvernement belge, vient renforcer ces relations en leur donnant une suite.

La Grande-Bretagne accepte de soutenir l'effort militaire belge durant deux années. Par ce geste, elle entend poser les premières pierres de son influence en Europe. Il ne s'agit nullement de collaborer à égalité de statut. La guerre n'est pas encore terminée et la Belgique, à l'occasion de négociations apparemment très cordiales, entre dans une dépendance qui lui pèsera par la suite.

Le WO, lui, ne s'intéresse qu'à finir la guerre. Il renâcle, ce but atteint, à coopérer avec des militaires belges qu'il n'estime guère. Il se fait tirer l'oreille pour achever la 1DI et réduit ses engagements au minimum concernant les deux autres.

De son côté, la Belgique met en œuvre, grâce à l'aide du Royaume-Uni, tous les programmes de formations nécessaires et le temps arrive, dès la fin 1946, où elle devient plus autonome dans ce domaine. La collaboration militaire, dès lors, baisse encore en intensité, et ce d'autant plus que les "services" britanniques coûtent chers.

Il reste l'approvisionnement en matériel. Celui-ci continue à se faire outre-Manche mais plus pour longtemps (fin 1947) car les moyens du Royaume-Uni sont limités et l'obligent à établir des priorités dans le but de rester une puissance mondiale. Les traditions insulaires et impériales semblent reprendre le dessus chez les décideurs anglais et la coopération militaire entre les deux pays s'étiole.

1.2. L'occupation d'un secteur en Allemagne

Sur les bords du Rhin également, les temps de guerre sont décisifs.

- (Plans de guerre) Dès 1943, les décideurs politiques, diplomatiques et militaires belges savent qu'ils veulent disposer de troupes belges en Allemagne occupée. Idéalement, ils les souhaitent stationnées face aux frontières nationales, autour d'Aix et Cologne, sur les bords du Rhin.

- (Les réalisations) En décembre 1945, leurs vœux sont exaucés et, ici aussi, l'avenir est engagé. Les négociations ont été, cette fois encore, cordiales mais il est déjà très clair que, si les soldats belges seront présents en Allemagne, ils n'accéderont jamais aux missions de gouvernement militaire, y compris pour leur propre secteur. Ils seront subordonnés en tout à des officiers britanniques qui se méfient d'eux dès le stade des enquêtes préliminaires du FO.

1.3. La quête d'une sécurité régionale et d'un leadership britannique

Troisième terrain de coopération choisi à Londres: l'Europe.

- (Plans de guerre). Dès 1941, le gouvernement belge entend tenir sa place dans la communauté alliée. Il rêve de créer une association régionale dont le Royaume-Uni tiendrait les rênes. Après la guerre, ce dessein sera maintenu.

Spaak s'attelle dès 1944 à convaincre le gouvernement de Londres qu'il y va de son intérêt de soutenir un tel projet si la Grande-Bretagne veut rester une grande puissance. Sur ce point, l'attente sera longue et ne prendra fin que lorsque le contexte international imposera l'union aux Occidentaux, y compris les Britanniques, au tournant de 1947 et 1948.

2°) Ces relations ont été difficiles. Marquées dès le départ par la méfiance britannique, la subordination et l'alignement belges. Finalement, une crise éclate en 1949.

2.1. En matières politiques, la Belgique connaît l'alignement et les frustrations

- (Relations politiques bilatérales et association régionale). Les mémorandums rédigés par Van Langenhove en 1944 à Londres illustrent les attentes des diplomates et politiques belges quant à une coopération politique avec Londres. Mais une note du 15 mars 1946 annonce déjà la déception de la DGP. En 1947, les diverses tentatives des AE pour obtenir de la Grande-Bretagne un accord plus large et plus formel que la coopération existante ne débouchent sur rien avant l'échec définitif de la conférence des 4 et la signature pacte de Bruxelles.

Du même coup, Spaak voit se réaliser son rêve régional et, à l'occasion d'une victoire diplomatique des pays Bénélux, donne à l'Union Occidentale une dimension plus large que la coopération militaire.

A peine ce vœu réalisé, les décideurs belges - parlementaires, ministres et militaires - voient leurs appréciations durement critiquées par Montgomery, imposé par Londres comme chef d'état-major de l'Union Occidentale. Ils tentent d'abord de résister à l'application de ses recommandations mais finissent par s'exécuter au sein de l'OTAN.

- (Le sort de l'Allemagne). Autre désillusion: en participant à la lutte contre l'Allemagne puis en s'alignant sur Londres dans la politique allemande, la Belgique a voulu avoir son mot à dire sur le sort à réserver au vaincu ou, du moins, faire valoir ses intérêts en la matière. Mais Londres ne tient compte que de ses intérêts, ceux de la Belgique sont finalement présentés et intégrés quand des circonstances qui dépassent la Belgique le permettent à savoir lorsque toute entente avec l'URSS s'avère impossible (1948).

- (L'uranium des Belges). Les accords uranium (1944) sont une autre contribution de la Belgique aux intérêts communs pour se forger une situation internationale. De son point de vue, ils se révèlent un marché de dupe dans lequel le fournisseur ne tire aucun avantage. Par contre, cela lui vaut d'être contrôlée par Londres et Washington dans sa propre vie parlementaire.

2.2. (Pdv militaire) L'Allemagne est le lieu de la subordination et de la révolte

Dès le stade des négociations, il est convenu que les forces belges en Allemagne seront entièrement subordonnées aux Britanniques. Le commandement belge n'aura jamais accès au gouvernement militaire. Des officiers de liaison lui seront chichement accordés, à force d'insister.

Avant même que la candidature belge pour occuper l'Allemagne ne soit acceptée, le War Office et le 21AG rendent des avis négatifs sur les soldats belges. Par la suite, ils montent en épingle les indisciplines dont certains membres des FBO se rendent coupables.

Au quotidien, les unités belges doivent passer par les officiers de liaison britanniques pour la moindre action qui nécessite un contact avec l'habitant (renseignement, douane, ...). Il en va de même si une initiative met en jeu l'état de l'économie allemande (réquisitions, ...).

Le gouvernement belge est en outre mis devant une politique du fait accompli à deux reprises: lors du doublement du secteur belge d'occupation et lors de la suppression des frais externes d'occupation.

Le choc diplomatique a lieu en 1949. Les négociateurs britanniques concèdent tout ce qu'ils peuvent pour rendre plus léger leur joug sur les épaules des militaires belges. Mais rien n'est remis en question dans les grandes lignes de leur politique: ni la subordination des FBO, ni la surveillance quant à leurs contacts avec la population ou les ponctions sur l'économie du pays. Le Royaume-Uni reste seule puissance occupante et responsable de la politique.

Les négociations diplomatiques ou militaires cordiales ont, en outre, souvent butté sur d'âpres marchandages quand il a fallu se mettre d'accord sur la contribution des payeurs.

2.3. Désaccords financiers

Les affaires internationales sont certes des questions d'intérêts plus que de sentiments ou de principes. Mais, en ce qui concerne ce sujet, cette dimension prend une importance singulière du fait de la situation britannique. Les exemples sont légions.

Dès la fin de la guerre, l'aide mutuelle se solde par un déficit au détriment de la Belgique en échange duquel celle-ci tentera, en partie vainement, d'obtenir des compensations.

La paix venue, n'est-ce pas encore, entre autres, pour épargner ses ressources que la Grande-Bretagne accepte la présence de militaire belge en Allemagne, soutient une politique de restauration de l'économie allemande en négligeant les intérêts de ses petits alliés (frais externes d'occupation) et impose à la Belgique un second secteur divisionnaire d'occupation?

L'état des fonds britanniques joue également un rôle dans la coopération militaire. Il n'est pas rare de voir les officiels du FO se retourner les méninges pour éviter d'acquitter une créance (interprètes, ...) ou d'assumer un engagement (équipement des brigades, constitution des 2 et 3DI ...).

Le manque de ressources industrielles sera encore déterminant dans le renoncement du WO et de l'Air Ministry à approvisionner l'armée belge en matériel.

En 1951, l'argent, nerf de la guerre, intervient aussi, mais peut-être à titre de prétexte, dans la négociation relative aux missions anglaises auprès des marins et aviateurs belges ou lorsqu'il s'agira d'accueillir à nouveau des soldats britanniques en sol belge.

Même constat au niveau multilatéral.

Mais les difficultés dans les relations belgo-britanniques ne sont pas à l'origine des changements qui interviennent au début des années '50.

3°) *Ces difficultés ne sont pas venues à bout de la coopération belgo-britannique de sécurité. Avec le début de la guerre froide, elles se sont transformées.*

3.1. Après 1949, les relations belgo-britanniques de sécurité se poursuivent

- (Gondola). Loin de rendre caduque cette coopération, le contexte de guerre froide qui prévaut à partir de 1948 la renforce. De nouvelles réalisations s'ajoutent à la collaboration issue des temps de guerre. Trois exemples.

Ainsi, les troupes anglaises reviennent en territoire belge en 1951, à la faveur des plans arrêtés par les Anglais et les Américains en cas d'attaque russe. Au niveau technique, les négociations destinées à acquérir du terrain dans la région anversoise et à préparer la construction d'une base logistique se passent pour le mieux ... jusqu'au moment de financer cette dernière.

- (Le Channel). L'OTAN réorganise également les relations maritimes entre les deux pays. Leurs marines se retrouvent dans la Manche pour défendre ce bras de mer en commun avec la France et les Pays-Bas. Elles se répartissent les missions et organisent des exercices.

- (Et l'Allemagne). Troisième exemple. Une fois signé, l'accord belgo-britannique de décembre 1949 sur le statut des FBA, la coopération entre militaires des deux pays se poursuit en Allemagne, à la satisfaction des deux parties, semble-t-il. Van Zeeland, cependant, semble pressé de se défaire de cette tutelle héritée du temps où Spaak régnait sur la politique belge de sécurité. Pour ce faire, il s'appuie sur la création d'une force atlantique sous un commandement intégré. Celle-ci est évidemment dotée d'un statut dont le Belge espère qu'il rendra le précédent caduc. Voilà qui illustre ce qui se passe désormais.

3.2. Les décisions se prennent à un autre niveau

- La situation matérielle des unités belges en Allemagne est bientôt reprise sous un statut OTAN. Il en va de même pour les frais et besoins liés à la présence militaire belge en Allemagne. De même, le règlement financier de l'opération Gondola sera finalement obtenu à l'échelon atlantique. Le développement

des infrastructures (bâtiments, aéroports, ...) prévues dans ce cadre est intégré dans les plans de l'OTAN.

- (Fédérer les énergies atlantiques). Face au péril rouge, les alliés unissent leurs ressources militaires mais aussi financières et industrielles. Dans ce contexte, les responsables britanniques reprennent les critiques qu'ils adressaient à leurs collègues belges auparavant: riches mais rapaces et peu enclins à l'effort militaire.

Confrontés dans leur pays à une situation de crise et de rationnement persistante, les officiels britanniques considèrent le "miracle belge" avec envie, sans en mesurer les limites. Ils reprochent aux autorités belges de ne pas contribuer dans la mesure de leurs moyens. A cet égard cependant, leur influence reste perceptible.

C'est ainsi, par exemple, que les citoyens belges sont amenés à accepter un service militaire de 24 mois, comme Montgomery les en adjurait depuis 1948.

- (L'hégémonie américaine). La mise sur pied de l'OTAN et la signature d'accords bilatéraux d'assistance militaire met cependant les Etats-Unis en situation de reprendre à leur compte le leadership à l'égard de la Belgique. Le FO regrette cette perte d'influence et espère, mais en vain, renverser un jour la vapeur.

Dès décembre 1947, le WO et l'Air Ministry avaient été amenés à signaler aux autorités belges qu'à l'avenir, il leur faudrait trouver ailleurs des sources d'approvisionnement en matériel. A partir de 1948, les Belges se tournent vers les Américains dont les conseillers accompagneront bientôt le matériel, apportant avec eux leurs conceptions de l'organisation militaire. La conséquence, c'est l'américanisation inéluctable des forces belges.

Pascal Deloge